



HAL
open science

Le paysage, outil de médiation du projet territorial : Comment les jardins prennent leur place dans le renouvellement urbain

Julia Deneff

► **To cite this version:**

Julia Deneff. Le paysage, outil de médiation du projet territorial : Comment les jardins prennent leur place dans le renouvellement urbain. 3th International Conference of Territorial Intelligence "Territory, wellbeing and social inclusion" REIT, October 19th-21th 2005, Liège, Oct 2005, Liège, Belgique. halshs-01020499

HAL Id: halshs-01020499

<https://shs.hal.science/halshs-01020499>

Submitted on 8 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE PAYSAGE, OUTIL DE MÉDIATION DU PROJET TERRITORIAL
Comment les jardins prennent leur place dans le renouvellement urbain

Julie Denef

Doctorante

Habitat&Développement, Unité Urba-UCL

denef@urba.ucl.ac.be , +32 10 47 92 20

Adresse professionnelle

Place du Levant, 1 – 1348 Louvain-la-Neuve - Belgique

Résumé : A partir de l'histoire de jardins collectifs destinés à disparaître dans le cadre d'un projet de renouvellement urbain, cette recherche met en lumière un mode d'habiter en associant l'analyse spatiale et un travail sur les récits des jardiniers. Le croisement des représentations des acteurs impliqués nous éclaire sur les conditions du dialogue autour du projet. Il précise aussi les critères pour intégrer les jardins au projet institutionnel et les jardiniers dans le processus. Dans cette démarche, le paysage, entendu comme représentation et expression du territoire, est utilisé comme un outil de médiation du projet à mettre en œuvre. Les jardins prennent ainsi leur place dans le projet de renouvellement urbain du quartier qu'ils enrichissent dans ses dimensions spatiales et sociales.

Summary : This research, based on the story of some collective gardens that an urban renewal project foresees to suppress, associates a spatial analysis and a work about the gardeners' stories to bring to light their way of life. Crossing the representations about the gardens makes clear the conditions of the dialogue between the actors and clarifies the criteria of integration of the gardens in the project and of the gardeners into the process. The concept of landscape, used as territorial representation, appears as a useful tool which facilitates the mediation among the actors of the project. Finally, this experience shows how the collective gardens, like the other open spaces of the district, are a stake of an urban renewal project in spatial terms as well as in social ones.

Mots clés : jardins collectifs, renouvellement urbain, projet, médiation, représentations, paysage

Keywords : collective gardens, urban renewal, project, mediation, representations, landscape

Le Paysage, outil de médiation du projet territorial Comment les jardins prennent leur place dans le renouvellement urbain

Comment le projet de renouvellement urbain prend-il en compte le vécu et les pratiques quotidiennes des habitants ? La question est posée lors d'un Atelier de Travail Urbain¹ que l'équipe de Habitat&Développement anime depuis 2003 sur le quartier Carpeaux, situé à l'extrémité nord-ouest de la ville d'Anzin, dans le Valenciennois.

1. LES JARDINS : D'UN « FONCIER DISPONIBLE » À UN OBJET DE RECHERCHE SUR L'HABITER

1.1. Le projet de renouvellement urbain

Le quartier Carpeaux a été construit dans les années soixante pour répondre au besoin de logement des ouvriers de l'industrie minière et sidérurgique alors florissante dans la région. Depuis, ce quartier a subi comme beaucoup d'autres les effets du déclin économique et fait l'objet d'un projet de rénovation urbaine inscrit dans le cadre de la Politique de la Ville².

L'enjeu de ce projet est de relier le quartier à la ville et de favoriser la mixité sociale. Le projet prévoit d'une part la réhabilitation et la résidentialisation³ des maisons individuelles existantes ainsi que la restructuration des espaces publics ; et d'autre part, des opérations « tiroirs » de démolition/reconstruction⁴ pour les immeubles collectifs. Ces opérations nécessitent de disposer rapidement de terrains « libres », peu disponibles en général sur le quartier et sur la ville.

Deux terrains ont été identifiés sur le quartier comme « foncier disponible » pour le projet. Ces terrains appartiennent à la ville mais sont occupés par des jardins potagers. Ces espaces interstitiels et les pratiques informelles qu'ils abritent se révèlent être des éléments importants du vécu et du paysage du quartier, tant pour les jardiniers que pour d'autres habitants.

Lors d'une rencontre de l'ATU un jardinier s'indigne et se préoccupe du devenir de son jardin. Cette réaction fait prendre conscience à la municipalité qu'elle ne peut négliger cette activité. La question de la place des jardins dans le quartier et des représentations qui y sont associées est alors posée et pour y répondre, l'ATU se transforme pour un temps en espace de recherche sur l'habiter.

1.2. Les jardins comme maillons de l'habiter

Habiter n'est pas uniquement se loger. Il est d'autres pratiques qui construisent la vie quotidienne individuelle et collective dans un quartier. De même on n'habite pas un seul endroit mais plusieurs lieux dans un quartier et l'habiter se compose de séquences de vies qui prennent place dans différents espaces. Aux pratiques de l'habiter sont associées des représentations et des valeurs qui s'instituent dans des lieux.

L'enjeu de la recherche est de faire émerger les pratiques, les usages et les représentations associées aux espaces et aux pratiques des jardins. Les jardins sont un maillon de cette chaîne de phénomènes qui constituent l'habiter. La question des jardins pose aussi celle du territoire, espace approprié, perçu et vécu par des acteurs différents.

2. LE PAYSAGE COMME OUTIL DE MEDIATION DU PROJET

Au premier regard, les jardins de Carpeaux constituent un paysage plutôt anarchique. Les clôtures sont composées tantôt de massifs végétaux, tantôt de matériaux composites récupérés ; le tout est parsemé d'objets plutôt incongrus comme des loques, bouteilles d'eau et autres ours en peluche. Mais si l'on jette un coup d'œil au-delà des clôtures, on devine un espace peut-être moins désorganisé qu'il n'en a l'air. Et lorsqu'à l'observation, on ajoute l'écoute de ceux qui produisent ce paysage et que l'on se laisse guider par les récits des jardiniers, on comprend que les jardins ne doivent finalement rien au hasard. Leur organisation spatiale et l'image qu'elle compose est le résultat d'un mode de vivre, d'une somme d'usages et de pratiques. Les jardins apparaissent finalement comme un espace qui, au fil des saisons, par sédimentation des pratiques a atteint un haut degré de complexité. Et c'est la connaissance des pratiques qui nous permet la compréhension et la reconnaissance de cet ensemble et qui fait advenir un paysage aux yeux de chacun.

2.1. Une clé de lecture de l'habiter

Le paysage nous permet de prendre conscience et de rendre compte, de représenter (au sens rendre présente) la relation entre l'homme et son environnement.

Le concept de paysage nous permet aussi d'aborder le territoire dans ses dimensions spatiales et physique, matérielles et visibles.

D'un point de vue méthodologique, le paysage, représentation et expression du territoire, nous apparaît alors comme un outil de médiation qui permet de tisser des liens entre le visible et le sensible et de les rendre compréhensibles afin de répondre à des objectifs opérationnels de conduite de projet. Le paysage permet d'intégrer le territoire dans la co-production du projet à la fois dans ses dimensions spatiales, sociales et symboliques. Le paysage nous aide finalement aussi à intégrer une pratique locale dans un projet de développement qui dépasse l'échelle du quartier.

2.2. Les outils de construction des représentations

Dans le cadre de l'ATU ce travail sur le paysage s'est formalisé plus concrètement par l'adoption de la promenade comme modalité de redécouverte du territoire et par l'articulation entre l'analyse spatiale et le recueil de représentations. Les outils que nous avons utilisés visaient à faire émerger les représentations des acteurs en nous appuyant à la fois sur la parole et sur l'image. Nous avons donc utilisé la vidéo pour susciter le récit. Nous nous sommes aussi appuyés sur les photos, celles prises par nous mais surtout celles prise par les jardiniers eux-mêmes. Ces outils nous ont permis de répondre aussi aux enjeux du projet en terme de communication, à savoir de parvenir à transmettre les représentations recueillies.

3. CROISER LES REPRÉSENTATIONS POUR DÉFINIR LES CONDITIONS DU PROJET

3.1. Des représentations décalées entre les acteurs du projet

Des rencontres et des visites des jardins organisées dans le cadre de l'ATU ont permis de découvrir les pratiques individuelles et l'organisation collective des jardiniers. L'analyse spatiale et le recueil de récits des jardiniers sont les deux outils utilisés pour mettre en lumière un mode d'habiter. La visite d'autres jardins collectifs permet ensuite aux jardiniers de préciser leurs attentes quant au devenir de leurs jardins et de s'inscrire dans une démarche prospective de projet collectif. Via une autre série d'entretiens, les représentations des jardiniers sont croisées avec celles des professionnels et des politiques impliqués dans le projet urbain.

L'intégration de la question des jardins dans le processus de projet occasionne une confrontation, voir un conflit, entre les modes d'habiter existants

et les modèles de développement proposés par un projet institutionnel.

Les représentations qui émergent de ce processus mettent en évidence le manque de connaissance que les jardiniers et les habitants ont du projet en même temps que le peu de représentations que les acteurs institutionnels ont de la place prise par ces jardins dans le quotidien du quartier.

Les représentations véhiculées autour d'un espace tel que les jardins collectifs de Carpeaux dépendent d'une part de la mission de chacun par rapport à ces espaces et au quartier. Elles sont fonction de l'expérience et de la connaissance que les acteurs ont de ces jardins-là. Mais ces représentations sont également conditionnées par tout l'imaginaire associé aux jardins et à la nature en général. Enfin, le vécu personnel de chacun joue aussi un rôle déterminant.

Les représentations et l'action des acteurs institutionnels sont surtout guidées par la logique du projet. Cette logique apparaît essentiellement administrative et financière. Elle s'exprime en terme d'opérationnalité, de rentabilité et avec un souci d'objectivation. Cette logique est complètement absente chez les jardiniers pour qui le jardin est avant tout un espace de vie décrit à travers ses pratiques et leurs dimensions symboliques.

3.2. Les conditions du dialogue

L'enjeu du projet se situe dans la capacité des acteurs à intégrer les différentes logiques. Et c'est la confrontation des représentations qui nous permet de préciser les conditions du dialogue entre les acteurs du projet. Le projet de renouvellement urbain se doit également d'intégrer les dimensions spatiales et sociales du développement du quartier. Cela suppose donc d'imaginer des modes de travail qui permettent de croiser les représentations des différents acteurs et de répondre aux enjeux sociaux, spatiaux et symboliques tout au long du processus de projet.

Dans ce processus, la médiation apparaît comme un enjeu fondamental. Pour répondre à cet enjeu il s'agit d'une part de définir des espaces et des modalités de rencontre entre les acteurs qui permettent de faire les liens entre des approches administratives et institutionnelles et le travail de proximité. D'autre part, il s'agit aussi de mettre en œuvre des outils et dispositifs qui facilitent l'expression du plus grand nombre et la communication entre les acteurs du projet. Certains acteurs peuvent finalement jouer un rôle clé dans ce travail de médiation comme par exemple les adultes relais⁵.

3.3. Les éléments à prendre en compte dans le projet

L'intégration des jardins et des jardiniers dans le projet urbain n'est pas uniquement une question d'aménagement mais aussi une question de gestion urbaine. Dans ces deux aspects la problématique des jardins interroge l'échelle de la ville. Ainsi dans les éléments à prendre en compte dans le projet une première question est celle de la localisation des jardins dans le quartier mais aussi dans d'autres réseaux verts de la ville.

En l'occurrence, la solution adoptée sur Carpeaux suite à la négociation entre les jardiniers et la ville, avec la médiation de l'ATU, a été la relocalisation temporaire des jardins sur un autre quartier.

L'organisation interne des jardins comporte quant à elle une dimension collective importante qui se traduit dans l'espace. Cette dimension collective existe dans les relations que le groupe de jardiniers entretient avec l'extérieur et notamment la municipalité ; elle existe aussi dans la façon dont les jardiniers organisent entre eux la vie quotidienne dans les jardins. Ces relations externes et internes donnent lieu à différents types d'accords négociés entre les acteurs et formalisés dans des contrats, chartes ou autres formes de règles plus informels.

Dans un tel contexte, la manière dont les différents acteurs participent à l'élaboration du projet conditionne beaucoup l'appropriation de celui-ci.

4. LES JARDINS ET LES ESPACES OUVERTS COMME ENJEUX DU RENOUVELLEMENT URBAIN

4.1. Problématique et définition des espaces ouverts

Au cours de ce travail est apparu aussi combien les jardins collectifs et plus généralement les espaces ouverts sont un réel enjeu du renouvellement urbain des quartiers. Dans un quartier périphérique comme Carpeaux, les espaces ouverts sont nombreux et assez diversifiés. Ces espaces posent souvent des problèmes en terme de conflits d'usages, de manque d'entretien, d'insécurité, etc. L'aménagement de ces espaces, leur configuration spatiale joue également un rôle important dans la scénographie et le paysage du quartier.

On pourrait qualifier d'*espace ouvert* à l'échelle d'un quartier tout espace qui participe au dessin de l'espace public ; ce, soit en terme d'usage parce qu'il sont accessibles, même moyennant certaines conditions comme des horaires ou des règles

d'utilisation, soit en terme spatial parce que la façon dont cet espace borde un espace public fait en sorte que cet espace contribue au dessin de l'espace public (sentiment spatial et accessibilité visuelle). Ce sont les limites des espaces et les conditions d'ouverture qui déterminent finalement si ces espaces sont ouverts ou fermés.

4.2. Les espaces ouverts, enjeu du renouvellement urbain

Dans les programmes de renouvellement urbain la préoccupation des espaces ouverts se traduit, au-delà des réaménagements de l'espace public, par des dispositifs de gestion urbaine de proximité et également les opérations de résidentialisation.

Les dispositifs du renouvellement urbain tels que la GUP par exemple, concernent des espaces qui ne sont pas spécifiquement publics tels que des pieds d'immeubles, des espaces de jeux, des jardins familiaux, des cours d'écoles et où se posent des questions en terme de gestion et qui sont très en lien avec l'espace public !

Ces opérations ne peuvent être pensées sans une réflexion globale sur l'espace public qui intègre tous les espaces de transitions entre espaces publics, logements et autres lieux d'activités, ainsi que la diversité des usages et modes de gestion diversifiés et informels existant sur un quartier. Cette réflexion intégrée des espaces ouverts dans le projet poursuit deux objectifs interdépendant : l'appropriation des espaces par l'ensemble des habitants et usagers du quartier et la construction d'un paysage cohérent et lisible du quartier.

L'expérience des jardins collectifs nous montre la production d'un paysage en dehors de l'intervention publique et le potentiel de création d'images et d'imaginaires dont est vecteur ce type de pratique ; à ce titre, ces usages et ce paysage nous permettent aussi d'envisager des modes de production et gestion alternatifs des espaces. En effet, le jardin, parce qu'il se décline à la fois comme espace individuel et collectif, entre l'informel et l'institutionnel, entre le privé et le public, nous invite à nous questionner sur les manières d'inventer des formes nouvelles de coproduction et de co-gestion des espaces ouverts. Les différentes formes de jardins qui existent déjà ou s'organisent sur les territoires peuvent, et différents exemples le montre aujourd'hui, être des espaces d'expérimentation privilégiés.

5. CONCLUSION

L'exemple des jardins de Carpeaux montre que les jardins contribuent à la production du paysage ; ils sont une représentation du territoire et de son

identité. Cette représentation ne fige pas le territoire, mais le considère comme un espace en évolution en tension entre des usages, des pratiques et une mise en projet.

A travers leurs pratiques, leurs usages mais aussi leurs attentes et leurs imaginaires, les jardiniers nous ont montré leur capacité à produire du paysage. Ce potentiel, par sa richesse sociale, culturelle et environnementale est une opportunité de développement pour un territoire et pourrait être reconnu davantage dans les processus de projet.

De cette expérience nous retirons aussi la conviction que les jardins potagers collectifs sont des révélateurs de logiques de pouvoirs.

Enfin cette recherche nous rappelle qu'habiter n'est pas seulement occuper un espace physique mais que c'est aussi l'investir de représentations, de valeurs, de relations intuitives ou réelles. Vouloir appréhender ce sens pour comprendre ce que l'espace nous donne à voir nécessite de prendre le temps d'être dans la ville, et de parler avec les gens, d'écouter. C'est aussi la condition pour permettre aux projets d'intégrer les potentiels des lieux et des gens qui y habitent.

Bibliographie

Collectif « Le Jardin dans Tous ses Etats » (1999), *Les jardins familiaux, Appropriation et intégration paysagère*, Fondation de France.

Collectif Le Jardin dans Tous ses Etats (2003), *Le jardin des possibles*, Réseau Ecole et Nature.

Declève B. (2004), « Scénographie des projets d'espaces publics urbains » in *Les cahiers de l'urbanisme*, n°48-49, Ministère de la Région wallonne - DGATLP, Namur, Pierre Mardaga, Liège, pp 20-35.

Declève B., Forray R. et Michialino P. (S/d) (2002), « Coproduire nos Espaces Publics – Formation-Action-Recherche », in *Habitat et Développement*, UCL, Presses Universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve, 195p.ill.

Declève B. et Forray R. (s/d), « Arbres à palabres. Pratiques européennes de participation citoyenne aux politiques de régénération urbaine », in *Habitat et Développement*, UCL, Presses Universitaires de Louvain-la-Neuve, 2004, 229p.ill.

Denef J., Lescieux A., « Histoires de jardins. Comment les jardins collectifs prennent place dans le renouvellement urbain », in *Notes de Recherche*

« *Territoires et Développement Durables* », CITDD, UCL, Louvain-la-Neuve (à paraître).

Dewarrat JP., Quincerot R., Weil M. et Woefray B. (2003), *Paysages ordinaires. De la protection au projet*, Coll. Architecture+Recherches, Mardaga, 95p.

Di Méo G. (2000), *Le territoire du quotidien*, Paris, L'Harmattan, Coll. Géographie Sociale, 207p.

Fleury A. et Donadieu P. (1997), « De l'agriculture périurbaine à l'agriculture urbaine », in *Le courrier de l'environnement*, n°31, août 1997.

Weber F. (1998), *L'honneur des Jardiniers, Les potagers dans la France du XX^e siècle*, Ed. Belin, Collection socio histoires, 273p.

Collectif (2005) « Jardins », in *Urbanisme*, n°343, Juillet-Août 2005

Collectif (2003) « Jardiner », in *Les carnets du paysage* n°9 et 10, Actes sud et l'Ecole Nationale 2003

Documents :

Habitat&Développement (2004), *Habiter les jardins*, film réalisé dans les jardins de Carpeaux

Habitat&Développement, *Projet de jardins collectifs, Eléments à porter au débat en vue de la rédaction de la note d'opportunité*, Ville d'Anzin - Atelier de travail Urbain Carpeaux 2004

Vanhove L., Benoit F. (2004), *Projet Alternatif pour le développement du Plateau Avijl*, Mémoire de DES en Urbanisme et Développement territorial, UCL, Louvain-la-Neuve

Thierry Belou, *Agriculture urbaine et développement des quartiers populaires : contribution à une typologie des pratiques à partir des expériences de Cotonou et de Lille*, Mémoire de DES en Urbanisme et Développement territorial, UCL, Louvain-la-Neuve

Notes :

¹ L'Atelier de Travail Urbain est une démarche d'animation et de médiation qui vise à favoriser la coproduction du développement social et urbain. Cet outil a été utilisé sur le quartier Carpeaux dès 2002 dans le but d'associer les habitants au projet urbain.

² Le quartier Carpeaux a d'abord été inscrit au titre du GPV (Grand Projet de Ville) dans le cadre du

contrat de ville 2000-2006 de l'arrondissement de Valenciennes. Aujourd'hui le quartier, classé en ZUS (Zone Urbaine Sensible) fait l'objet d'un projet de rénovation urbaine dans le cadre de la loi d'Orientation et de Programmation pour la Ville et la rénovation urbaine du 1 août 2003, dite loi Borloo. Le dossier du projet doit être introduit auprès de l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine)

³ La résidentialisation consiste à rediviser en unités individuelles l'espace ouvert aux abords des immeubles ; cette division de l'espace redessine complètement non seulement l'espace public mais redéfinit aussi en grande partie les relations sociales au sein d'un quartier.

⁴ La loi de Août 2003, dans le but de changer l'image des quartiers et d'améliorer l'offre de logement préconise la démolition des immeubles collectifs et la reconstruction de maisons individuelles locatives et en accession à la propriété. Le principe défini par la loi est de reconstruire avant de raser autant de maisons que d'appartements démolis afin que les habitants puissent être relogés directement dans leur nouveau logement.

⁵ Les adultes-relais sont des personnes engagées dans le cadre de la Politique de la Ville pour assurer le lien entre les quartiers et la municipalité.